

Lab.RII

UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation

DOCUMENTS DE TRAVAIL

N°83

Septembre 2004



**TRAVAIL ET
INEGALITES
SOCIALES EN EUROPE
ESSAI D'ANALYSE
HISTORIQUE**

Sophie BOUTILLIER

**TRAVAIL ET INEGALITES SOCIALES EN EUROPE
ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE**

**LABOUR AND SOCIAL INEQUALITIES IN EUROPE
AN HISTORICAL ANALYSIS**

Sophie BOUTILLIER

RESUME – Le travail salarié a été le moteur de l'industrialisation européenne et vice versa. A partir des années 1950, la croissance économique s'accélère, l'Europe est à reconstruire, les entreprises ont besoin de main-d'œuvre. Le ralentissement de la croissance économique à partir des années 1970 remet en question ce schéma. Le statut de salarié devient précaire, le droit du travail est remis en cause, tandis l'emploi indépendant se stabilise, alors que nombre d'économistes avaient prévu sa disparition. Mais, quelle sera la nouvelle voie de la croissance économique ?

ABSTRACT – The salaried labour was the basis of Europe industrialisation and vice versa. During the 1950-1960's, the rate of the economic growth was very high (reconstruction of Europe). Enterprises employed a lot of employees. During the 1970's, the rate of economic growth went down. The social situation of employees became precarious. Social laws were questioned. Self-employed work did not disappear, even if many economists anticipated its disappearance. But, what will be the new way of the economic growth?

TRAVAIL ET INEGALITES SOCIALES EN EUROPE

ESSAI D'ANALYSE HISTORIQUE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
1. LES TRENTE GLORIEUSES OU L'AGE D'OR DE LA CONDITION SALARIALE EN EUROPE	9
2. CRISE ECONOMIQUE, CRISE DE L'ETAT KEYNESIEN, INSTABILITE DU RAPPORT SALARIAL	12
CONCLUSION	15
ANNEXES	16

INTRODUCTION

Le travail salarié¹ a été le moteur de l'industrialisation européenne et vice versa. A partir du 18^{ème} siècle, la Grande-Bretagne devient une grande puissance industrielle. Ce modèle s'impose au reste du monde par les voies de la domination politique et économique. A partir de cette période, la convergence de différents phénomènes sociaux donne à l'Europe occidentale un rôle économique et politique de tout premier plan sur la scène internationale. Alors que les rapports économiques internationaux étaient relativement équilibrés entre l'Est et l'Ouest (avec sans doute un net avantage pour l'Est, cf. la Chine et l'empire Ottoman), à partir de cette période, la grande industrie devient la norme d'accumulation dominante. La révolution industrielle a été l'aboutissement d'une lente accumulation d'événements et de faits dont la connaissance approfondie apporte un éclairage très intéressant pour comprendre la période actuelle. C'est en effet avec la révolution industrielle que les différentes composantes de la société industrielle prennent place : la grande industrie, le travail salarié et la consommation de masse. Mais, ce constat rappelle aussi à l'observateur de la société que l'histoire n'est pas écrite, que chaque événement, chaque période que l'historien pourra qualifier de charnière ex post est le produit d'un ensemble de faits qui se sont emboîtés les uns dans les autres telles les pièces d'un puzzle, en l'absence de schéma pré-établi.

Nous avons explicité notre pensée au moyen du schéma présenté à la fin de cette introduction. Comment le lire ? Au cœur de notre analyse se trouve la production de biens et services. Grandes et petites entreprises en sont les principaux acteurs. Elles se partagent sa réalisation dans le cadre d'un rapport de concurrence/coopération. Quels sont les entrants qui sont à l'origine de cette activité ? Réponse : le travail et le capital. Le capital est à la fois le capital financier qui alimentent les marchés financiers et le capital technique qui se matérialise par les machines automatiques, robots et autres équipements industriels qui démultiplient les capacités humaines de travail. Le travail est effectué par des salariés ou des travailleurs indépendants. Ceux-ci possèdent un ensemble de connaissances scientifiques et techniques acquises au cours de leur scolarisation, primaire et/ou supérieure, et de leur activité professionnelle.

L'économiste américain G. Becker doit une grande partie de sa renommée intellectuelle au « capital humain ». Mais, avant lui, K. Marx en définissant la « valeur travail » avait également cherché à préciser de manière concrète les différentes composantes du travail (travail vivant/travail mort, travail direct/travail indirect). Pour le premier, l'individu s'auto-investit, ou plus exactement, il investit dans lui-même. Pour le second, le travailleur est victime d'un rapport d'exploitation, qui l'empêche de jouir du produit de son travail. Mais, dans les deux cas, tous deux partagent la même idée : le travail est producteur de valeur. A un iota près : l'appropriation de la valeur produite.

La production de connaissances scientifiques et techniques alimente l'industrie. Les entreprises fonctionnent grâce à un stock de connaissances qu'elles ont contribuées à produire soit directement (par des investissements en recherche-développement) soit indirectement (par le biais de la demande sociale, en diffusant leurs propres connaissances et objets techniques). La demande sociale en connaissances scientifiques et techniques est aussi fonction des besoins sociaux. A l'image de K. Marx, nous considérons que la société ne peut poser que les problèmes qu'elle sait résoudre, car au fur et à mesure de son développement technologique et scientifique, de nouvelles questions apparaissent ; questions que l'on ne serait pas posées sans

¹ Se reporter à l'annexe pour les définitions basiques.

les développements précédents. Les rapports de concurrence interentreprises, la situation économique (croissance ou crise) influencent très largement la demande sociale en connaissances scientifiques et techniques, puisque la même règle économique s'impose à tous : rentabilité et croissance.

Le système financier alimente l'industrie au gré des opportunités de profit. En période de crise, donc de forte incertitude économique, les capitaux vont se diriger principalement vers les investissements de courte durée, alimentant le développement de la spéculation. Le travail est organisé dans les entreprises sous la forme du rapport salarial. La législation sociales, le droit du travail... sont l'expression du rapport de force entre les salariés et les employeurs et fixent pour un temps (car ils peuvent être constamment remis en question) les conditions dans lesquelles les salariés travaillent (durée du travail, droit de grève, congés payés, assurance maladie, etc.). La stabilité (ou la flexibilité) du rapport salarial est en partie déterminée par les besoins des entreprises en travail. Les intérêts des dirigeants et des salariés ne sont pas forcément compatibles. Les économistes libéraux ont été ainsi amenés à reconnaître le caractère irréaliste de la main invisible, reconnaissant la nature contradictoire des intérêts employeurs/salariés. Ainsi, contrairement aux dirigeants des entreprises, les salariés auraient une aversion pour le risque, aversion qui les conduit, selon les économistes néoclassiques, à adopter un comportement conservateur (sauvegarde des acquis) qui nuirait à la réduction du chômage (mais nous ne sommes à même de tester cette hypothèse dans le cadre de la présente contribution).

L'industrie produit des biens et services pour satisfaire une demande solvable. Les entreprises, quelle que soit leur taille, offrent aux consommateurs des biens et services dont les consommateurs apprennent l'existence par le biais de la publicité. L'Etat, en dépit des mesures de privatisation et de déréglementation prises depuis le début des années 1980, joue toujours un rôle économique majeur. Il intervient pour soutenir l'offre et la demande, selon les besoins de l'accumulation, comme nous l'avons résumé dans le tableau ci-dessous :

Intervention polymorphe de l'Etat

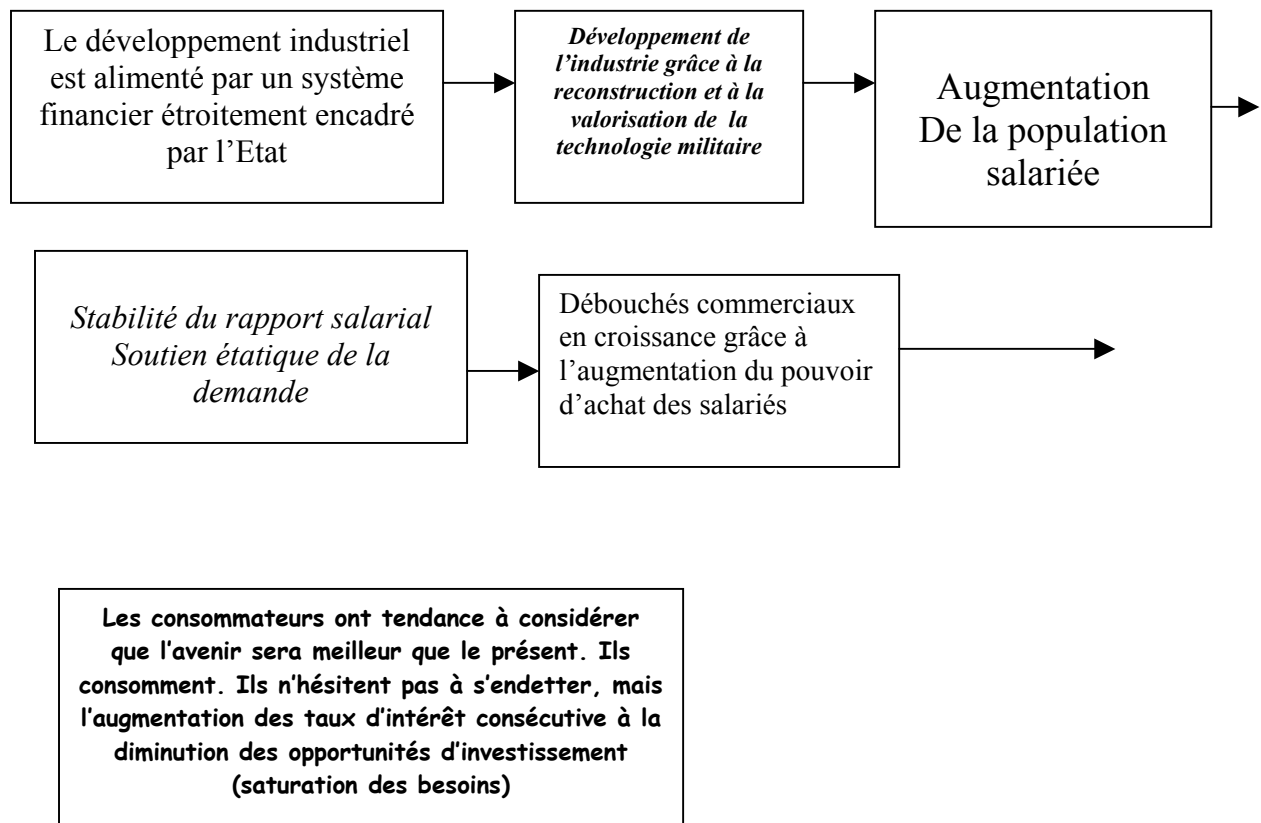
Intervention étatique	Soutien de l'OFFRE (entreprises)	Soutien de la DEMANDE (salariés, consommateurs)
Directe	Subventions Aides fiscales et financières	Allocation chômage Allocation familiale Revenu minimum
Indirecte	Développement des moyens de transport et des infrastructures Financement de la recherche, système éducatif Energie Développement le marché financier réglementation	Aide au logement Education/formation professionnelle Santé réglementation

Dans le tableau 1 de l'annexe, nous avons présenté de façon synthétique l'évolution des modalités d'intervention publique depuis le 19^{ème} siècle afin de bien mettre l'accent sur les deux aspects (soutien de l'offre et de la demande). Les modalités d'intervention changent en

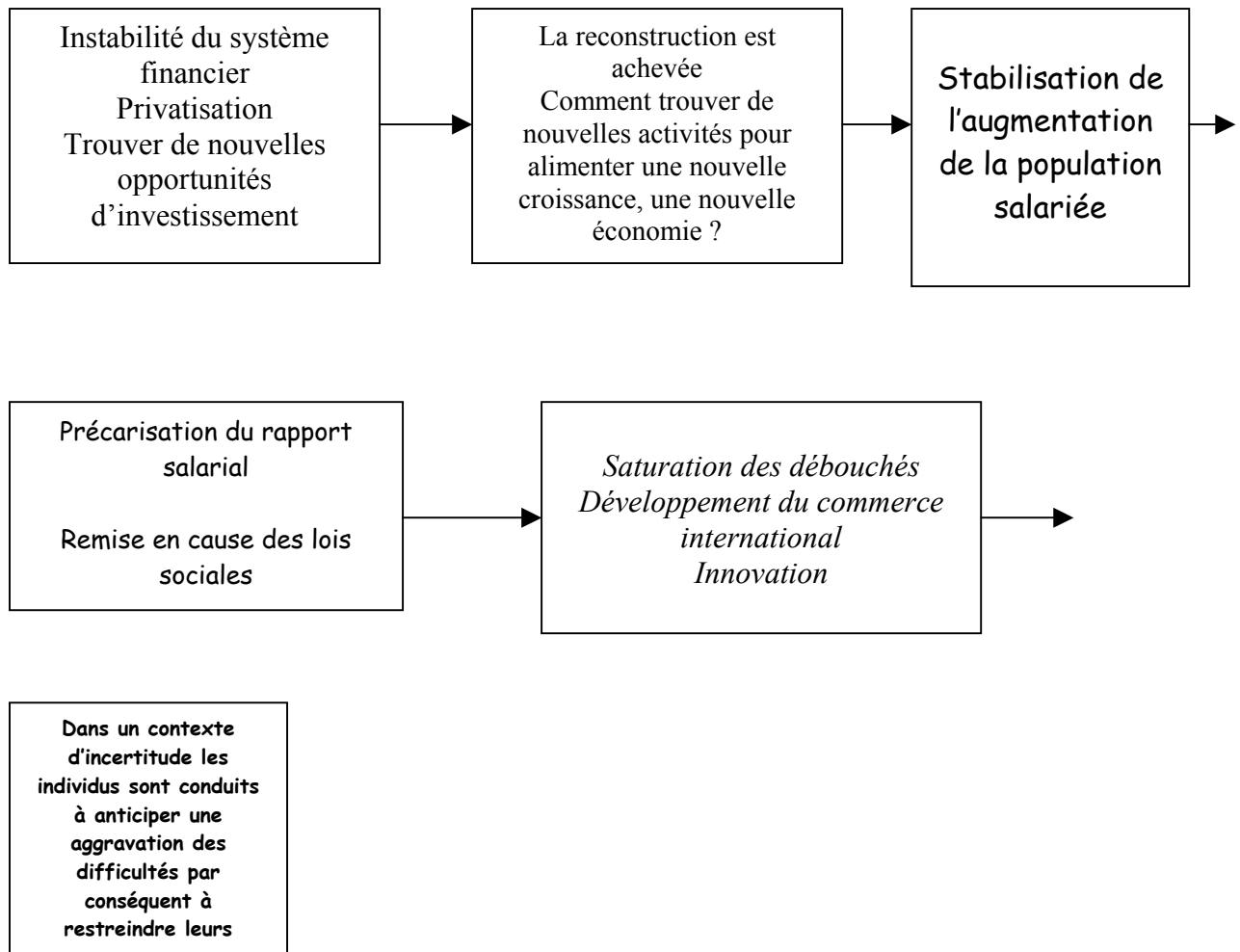
fonction de l'évolution des rapports de forces entre les groupes sociaux pour la répartition du produit.

Le schéma général (tel qu'il est présenté à la fin de cette introduction) se modifie au gré des blocages ou des accélérations possibles. Nous proposons au lecteur d'étudier tour à tour la période de forte croissance de l'après seconde guerre mondiale et la période actuelle marquée par le ralentissement de la croissance économique à partir de cette grille d'analyse. Notre hypothèse de travail est la suivante : comment passer à partir des mêmes ingrédients basiques de la croissance à l'instabilité ?

Facteurs de stabilité et de croissance :



Facteurs d'instabilité et de crise



Méthode : points de repère

<p>Capital : financier (marché financier, banques) – division propriété/gestion du capital et technique (machines-outils, robots, machines automatiques, ordinateurs, etc.)</p>	<p>Production de connaissances Scientifiques Et techniques</p>	<p>Travail : salarié et indépendant – division du travail (division horizontale et verticale du travail) dans l'entreprise et entre les entreprises</p>
<p>Système financier Risque et incertitude</p>	<p>OFFRE Industrie (biens et services) Grandes/petites entreprises</p>	<p>Nature du rapport salarial (stabilité/flexibilité) Chômage/ pauvreté</p>
<p>DEMANDE Concurrence interentreprises au niveau national et international Diversification des biens offerts (nouveaux marchés)</p>	<p>Secteur public Réglementation/déréglementation des marchés (de biens et services, des capitaux, du travail)</p>	<p>ETAT Soutien de la demande par l'Etat social (politique keynésienne) Soutien de l'offre (aide à l'innovation, aides financières, subventions, etc.)</p>

1. LES TRENTE GLORIEUSES OU L'AGE D'OR DE LA CONDITION SALARIALE EN EUROPE

La période que l'on nomme en France « les trente glorieuses » – 1945-1975 – a été au regard de l'histoire économique de l'Europe une période de croissance économique exceptionnelle. Après les destructions massives provoquées par la seconde guerre mondiale, la croissance du capitalisme industriel s'accélère. La seconde guerre mondiale fut encore plus destructrice que la première. La totalité du continent européen, sauf quatre pays (la Suède, la Suisse, l'Espagne et la Turquie) fut occupé par les Nazis. Parmi les conséquences de la guerre, les destructions matérielles furent bien plus graves et générales que durant la première guerre mondiale parce qu'elles résultaient surtout de bombardements aériens. En France par exemple les chemins de fer, objets d'attaques systématiques par l'aviation alliée, étaient pratiquement inutilisables à la libération. Au total, les dommages étaient équivalents à une année de revenu national de la France². Les relations économiques étaient en bonne partie interrompues, la monnaie était souvent remplacée par le troc ou l'usage des cigarettes. L'inflation était élevée. En France, les prix furent multipliés par 25 entre 1938 et 1952. Le PIB de l'Europe (URSS exclue) était en 1946 inférieur de 19% à son niveau de 1939, alors que de 1913 à 1920, il avait baissé de 15%. Dans quelques pays le produit de 1945 était égal à la moitié de celui de 1938. La France était revenue au niveau de... 1891 et l'Allemagne à celui de 1908 ! Le travail et l'épargne d'une ou deux générations avaient été perdus, l'écart de productivité avec les Etats-Unis était immense³.

Dans ce contexte, l'intervention de l'Etat (à la fois pour soutenir l'offre et la demande) était indispensable : nationalisation des industries clés, planification indicative ou impérative, rôle important des syndicats, développement des institutions de protection sociale, efforts de redistribution des revenus (prise en charge des orphelins, des veuves, des mutilés, etc.). L'Etat a incontestablement joué un rôle moteur dans la reconstruction européenne car en dépit de ces circonstances défavorables, les années qui suivirent la fin de la seconde guerre mondiale furent marquées par un redressement rapide contrairement aux années 1920-1930. Cinq à six ans après la fin de la guerre, la reconstruction était presque achevée, les pertes de production et d'équipement avaient été comblées et les pays européens retrouvèrent leur niveau d'avant guerre. En 1950, l'Europe occidentale avait des niveaux de PIB par tête qui dépassaient ceux de 1913⁴. La croissance économique fut donc exceptionnelle comme le montre le tableau ci-dessous :

*Croissance économique de 12 pays d'Europe occidentale en % par an
Evolution entre 1913 et 1996*

	1913-1950	1950-1973	1973-1996
PIB réel	1,4	4,6	1,9
Population	0,5	0,7	0,3 (*)
PIB réel/tête	1,0	3,8	1,7
PIB réel par heure ouvrée	1,9	4,7	2,3 (*)

(*) 1973-1992

Source, F. Crouzet (2000), page 340.

² F. Crouzet, *Histoire économique européenne 1000-2000*, Bibliothèque Albin Michel Histoire, 2000, page 329.

³ *Idem*, page 330.

⁴ *Idem*, page 333.

Pour l'ensemble de l'Europe occidentale, la croissance du PIB a été de 4,8% par an et celle du PIB par tête de 4,1%. En bref, il doubla en 23 ans autant que de 1870 à 1950 !⁵ Mais, la croissance des années 1945-1975 était trop rapide pour être durable et le ralentissement de l'activité économique devenait inéluctable indépendamment de l'accroissement du prix du pétrole. Dès la fin des années 1960, les profits des entreprises augmentent moins rapidement. Le conflit social de 1968 qui marqua les Etats-Unis et l'Europe est symptomatique de changements à venir car le chômage de masse commence à apparaître. Les trente glorieuses apparaissent manifestement comme une espèce de parenthèse, comme un épisode historique occidental, éphémère, comme le rattrapage du terrain perdu en raison des deux guerres mondiales. L'équilibre géopolitique de l'après-guerre contribua aussi à ces résultats extraordinaires. La guerre froide conduisit les deux blocs à chercher à se surpasser technologiquement et industriellement (énergie nucléaire, conquête spatiale, etc.).

Contrairement à l'idée largement répandue, l'augmentation du prix du pétrole a joué un rôle mineur dans la crise d'autres facteurs eurent une influence considérable :

- (i) l'instabilité du système de Bretton Woods : le 15 août 1971 les Etats-Unis suspendent unilatéralement la convertibilité du dollar en or. Le système des changes basé sur l'or et le dollar est remis en cause créant une forte instabilité monétaire et économique ;
- (ii) la crise sociale : les salaires augmentent plus rapidement que les profits et la fiscalité touchant les entreprises s'alourdit ;
- (iii) la productivité augmente moins vite que les salaires ;
- (iv) le ralentissement de l'investissement industriel : la reconstruction est achevée. L'Europe occidentale a comblé son retard par rapport aux Etats-Unis ;
- (v) l'apparition sur le marché mondial de nouveaux concurrents (pays d'Asie du Sud Est notamment) ;
- (vi) les gains de productivité générés par l'organisation du travail basée sur le taylorisme et la chaîne de montage stagnent. Nombre de salariés remettent en question cette organisation du travail. Nombre d'ouvrages sont publiés sur ce thème à la fin des années 1970 ;
- (vii) la consommation de produits manufacturés (automobile, produits électroménagers notamment) n'offre plus aux entreprises qui les fabriquent les marges de profit du début des années 1960 alors que l'Europe venait de clore tout juste avec les derniers tickets de rationnement.

Le plus surprenant est que cette crise dure depuis près de trente ans, avec des phases hautes et basses. Mais peut-on véritablement parler de crise au sens étymologique du terme ? Une crise est un épisode court et intense. Il n'est rien, la période de croissance est déjà plus courte que celle de crise. Selon la théorie des cycles économiques de Kondratieff, revue par Schumpeter puis les économistes du Sussex, l'arrivée à maturité de la microélectronique au début des années 1980 devait alimenter un nouveau cycle de croissance comparable à celui de 1945-1975. Il n'en fut rien car l'histoire ne se répète pas... Les multiples tentatives de relance depuis les années 1970, du keynésianisme au libéralisme le démontrent au centuple.

Les années de forte croissance économique ont donc été marquées par la stabilité du rapport salarial. Le besoin de main-d'œuvre indispensable renforce alors le pouvoir syndical, les salaires augmentent, créant du même coup les débouchés nécessaires pour les entreprises donnant forme à l'équation connue :

⁵ *Idem*, page 339.

Production de masse = consommation de masse

Ce qui n'exclut pas (au contraire) des difficultés, des heurts et des conflits sociaux. J. Fourastié, l'auteur d'un ouvrage qui fit grand bruit lors de sa parution, *Les trente glorieuses* (en 1979), affirmait en revanche que les conflits sociaux ont non seulement freiné la croissance économique, mais aussi et surtout que l'enrichissement inédit du pays a fait tourner les esprits en entretenant le mouvement revendicatif.

La croissance économique et l'Etat keynésien ont été les deux piliers de la stabilisation de la condition salariale. Au début des années 1970, non seulement plus de 80% de la population active est salariée, mais l'emploi à temps partiel et les contrats à durée déterminée sont quasiment inexistantes. Le ralentissement de la croissance économique à partir des années 1970 remet fondamentalement en question ce qui reposait sur un compromis fragile. Représentons l'activité économique par une fonction de production, $y = f(K,W)$ où k et W sont les deux facteurs de production, le capital et le travail. Pendant les années 1945-1975, les revenus du travail augmentent plus rapidement que ceux du capital. Depuis le rapport de forces s'est inversé. La libération des marchés financiers et les politiques de privatisation ont contribué à inverser le rapport de forces entre actionnaires et gestionnaires au profit des premiers. Selon les règles désormais admises de la *governance*, l'entreprise doit à la fois être performante en termes de profit, mais le cours de ses actions doit aussi fournir des dividendes élevées aux actionnaires. Ces derniers ont ainsi acquis un pouvoir extraordinaire sur les entreprises.

Pendant les années de forte croissance, le travail salarié se développe. Le travail indépendant fait figure d'espèce en voie de disparition (voir tableau 4 annexes). L'industrie se développe et absorbe de la main-d'œuvre, ouvrière et employée, de plus en plus nombreuse. Les entreprises ont besoin de main-d'œuvre. Cette position de demandeur, les conduit à accepter nombre de concessions formulées par les salariés. D'un autre côté, l'Etat social prend en charge quantités de dépenses sociales (famille, chômage, santé, retraite, etc.) qui contribuent à améliorer la condition salariale. Ce changement est inédit dans l'histoire sociale. Jusqu'aux années 1960-1970, la condition de salariée est précaire. F. Braudel décrit l'instabilité du corps artisanal et ouvrier pendant la période pré-industrielle et industrielle « hier encore, dans nos villages, à côté des marchands ambulants à la chinoise, qui transportaient, vendaient, louaient leur travail à qui voulait les engager ? Le rétameur, l'aiguiseur de couteaux, le ramoneur de cheminée, ou ces ouvriers embauchés le temps d'achever un travail, nourris, couchés par l'employeur tant que durait l'ouvrage : charpentiers, tonneliers, peigneurs de chanvre, maçons, tailleurs de pierre, hommes de peine creusant des fossés à la pioche, tailleurs d'habits, rempailleurs de chaînes (...) »⁶. Tous ces petits artisans travaillaient pour eux-mêmes au gré de la demande ou se louaient à des patrons pour le temps de la besogne.

⁶ F. Braudel, *L'identité de la France*, tome 2, « Les hommes et les choses », Arthaud-Flammarion, 1986, page 274-275.

2. CRISE ECONOMIQUE, CRISE DE L'ETAT KEYNESIEN, INSTABILITE DU RAPPORT SALARIAL

Deux traits caractérisent ce qu'il est convenu d'appeler le « nouveau capitalisme »⁷. D'une part, le développement des marchés financiers, d'autre part le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ces deux phénomènes sont interdépendants car ils constituent une tentative de réponse au ralentissement de la croissance économique. Il s'agit pour les grandes entreprises de trouver de nouvelles sources de financement pour développer de nouvelles technologies plus performantes susceptibles non seulement d'accroître la productivité du travail, mais aussi l'innovation. Mais, ces transformations sont sources d'instabilité. L'Etat, pour sa part, cherche à alléger ses dépenses (réduction des dépenses sociales) et à trouver de nouveaux revenus. Il vend une partie de son patrimoine (privatisation des entreprises publiques). Des capitaux additionnels alimentent le marché financier. Les spéculateurs, dans ce contexte de forte incertitude, sont en quête d'une rémunération plus élevée, et utilisent toutes les opportunités que leur offrent les marchés financiers.

Entre 1990 et 2000, les gouvernements de l'Union européenne ont vendu des entreprises publiques pour un montant supérieur à 1400 milliards de francs, en particulier dans les transports et les télécommunications. Le secteur privé s'est ainsi agrandi, tandis que le secteur public régressait. De leur côté, les entreprises privées se sont restructurées. Face au pouvoir renouvelé des marchés financiers, elles ont cherché à réduire leurs coûts, en capital (réduction des immobilisations) et en travail (réduction d'effectifs). Les Offres Publiques d'Achat (OPA) se sont multipliées. La concentration du capital s'est accrue. Pour faire face aux OPA hostiles nombre d'entreprises ont fusionné. Leur nombre explosa en 1999 puis retomba avec la crise des start up⁸ de l'Internet en 2000. L'objectif est d'accroître la productivité des facteurs de production et la rentabilité. D'un autre côté, le développement du capital-risque constitue un moyen d'expérimenter de nouvelles opportunités d'investissement. Pour accroître la

⁷ Cette expression, le « nouveau capitalisme » semble être relativement récente. Elle remonte très certainement au début des années 1990 après la fin des économies socialistes. Avant cette période, les économistes qui dissertaient sur le devenir des pays capitalistes dans un contexte de crise aiguë étaient plus partagés. Pour les uns, la crise économique des années 1970-1980 était l'expression des limites du capitalisme. Celui-ci était appelé à se métamorphoser en une nouvelle forme d'organisation économique et sociale de type socialiste. D'un autre côté, d'autres chercheurs privilégiaient les transformations techniques en cours, mettant en particulier l'accent sur le développement de l'informatisation et de la robotisation de la production. Dans le cadre de cette seconde conception, le capitalisme était en train de se métamorphoser, sans que cela implique un changement de régulation politique. A partir des années 1990, le capitalisme n'a pas dépassé sa crise alors que le système socialiste est remis en cause. On parle alors volontiers de la « fin de l'histoire », le monde serait arrivé à l'étape ultime de son évolution, combinant marché et démocratie, signe incontestable de la modernité. C'est dans ce contexte que l'expression de « nouveau capitalisme » devient intelligible. La guerre froide est finie, mais les rapports internationaux sont tendus. Les conflits armés, en Europe et dans le reste du monde sont nombreux. La pauvreté, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, se maintient ou augmente. Bref, les facteurs d'instabilité sont multiples. Par ailleurs, la question du développement durable qui a été érigée en profession de foi au début des années 1990 semble sous-entendre qu'une nouvelle forme de croissance est possible. Mais dans ce cas également, le marché s'impose, comme le démontrent les accords de Kyoto ! Mais on peut parler de « nouveau capitalisme » est soucieux de trouver un nouvel équilibre entre production et consommation, de nouvelles valeurs, une nouvelle éthique.

⁸ Le phénomène des start up est très intéressant à étudier à la fois sur le plan économique et sur le plan sociologique. Sur le plan économique, l'objectif était pour les entrepreneurs en herbes de tirer profit des nouvelles opportunités d'investissement offertes par cette nouvelle technologie. Sur le plan sociologique, combien n'étaient pas frustrés de se sentir à l'écart de ce nouvel eldorado ! « Comment puis-je rester à l'écart alors qu'il est si simple de faire fortune ? », telle était en substance l'interrogation de nombre d'étudiants d'écoles de commerce et d'opportunistes de tous poils. Nous avons eu les ingrédients basiques de la spéculation.

rentabilité du capital, les différents gouvernements des pays européens se lancent dans des politiques anti-inflationnistes qui furent renforcées par les critères de Maastricht en 1992 (stabilité des prix, situation des finances publiques – déficit public et dette publique –, taux de change et taux d'intérêt à long terme).

D'un autre côté, le maintien d'un taux de chômage élevé en Europe⁹ est analysé comme le résultat de la rigidité des salaires à la baisse. Les dépenses de protection sociale (dont l'assurance chômage) sont la principale cause de l'augmentation continue des dépenses publiques. En 1996, les 15 pays de l'Union européenne consacraient 28,2% de leur PIB à la protection sociale. Depuis 1996, les dépenses de protection sociale ont ralenti leur progression. En 2000, elles représentaient 27,3% du PIB européen, mais la dépense reste très élevée. Avant 1914, ce pourcentage plafonnait à environ 10%. Le modèle social européen est bloqué par le ralentissement de la croissance économique, mais aussi par des marchés du travail considérés comme trop rigides. Ceux-ci doivent suivre l'évolution des cours des marchés financiers.

Pour réduire les dépenses sociales de l'Etat, il faut réduire l'attractivité du chômage par rapport à l'emploi précaire¹⁰. Première étape : redéfinir le chômage. Selon la dernière définition du Bureau International du Travail (BIT), les chômeurs sont les personnes âgées de 15 ans et plus et qui (i) sont sans travail, sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines ; (ii) ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou on trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement. En Grande-Bretagne notamment, des contrôles de plus en plus étroits sont exercés sur les demandeurs d'emploi. Le chômeur doit suivre un séminaire de recherche d'emploi et s'adapter aux conditions du marché. En 1989, la notion d'emploi convenable a été supprimée pour être remplacée par celle de « raison valable » de refuser une offre d'emploi. Le chômeur peut refuser pendant six mois une offre d'emploi, au-delà de cette période, il ne peut plus avoir d'exigence salariale. Mais, en dépit d'un contrôle de plus en plus strict des personnes se déclarent en maladie de longue durée. Leur nombre aurait doublé pendant les années 1990. Pour certains la dégradation de leurs conditions physiques ne leur permet plus de rechercher un emploi. Alors qu'ils étaient comptabilisés parmi les demandeurs d'emploi, ils le sont à présent en tant que titulaires d'une allocation maladie. Nombre de chômeurs ont aussi renoncé à une indemnité faute d'une recherche active. En France, 42% des chômeurs ont été indemnisés à hauteur de la moitié de leur salaire antérieur en 2000. Sont exclues du dispositif les personnes qui ont des itinéraires professionnels discontinus et subissent des alternances de chômage et d'emplois précaires.

Depuis 1997, l'Europe a établi des « lignes directrices » pour harmoniser les politiques de l'emploi des pays membres. Chaque pays doit établir un plan d'action pour l'emploi annuel. Mais, l'obligation est surtout déclarative. L'un des premiers axes consiste à affirmer que tout chômeur (jeune ou adulte) doit se voir proposer avant le sixième mois de chômage un emploi, une action de formation ou une période d'expérience professionnelle. Mais, outre les dispositifs mis en œuvre au niveau des Etats, la question essentielle est de savoir si les mesures prises ont porté leurs fruits. Selon les économistes libéraux, toute mesure publique visant à faire baisser le chômage est vouée à l'échec car elle favorise la multiplication du

⁹ A l'heure actuelle, le taux de chômage pour les 25 pays de l'Union européenne serait d'environ 9%.

¹⁰ Nombre d'études réalisées au niveau de l'Union européenne tendent à montrer qu'un Etat social très développé est un obstacle à la réduction du chômage. Certes, cette conclusion est un peu simpliste car d'autres facteurs doivent être pris en considération la capacité de négociation entre les représentants des organisations syndicales et le patronat.

nombre de pauvres qui cherchent à tirer profit d'un système généreux. D'un autre côté, l'empilement des mesures et la multiplication des administrations et des services divers et variés nuit à la lisibilité du système mis en place. Le chômeur ne sait plus vers quel stage, vers quel séminaire, ... se diriger et bilan de compétences après bilan de compétences, le résultat est souvent très mince. Pour évaluer les résultats des mesures de politiques publiques en faveur de l'emploi (ou de tout autre domaine), une analyse de la bureaucratie s'impose.

En 2000, les dépenses totales consacrées aux politiques de marché du travail représentaient 2,04% du PIB dont 0,68% ont été affectées aux politiques actives du marché du travail :

*Répartition des dépenses de politiques du marché du travail en 2000
Dans l'Union européenne*

mesures	pourcentage
Formation	34,5
Création directe d'emplois	27,4
Insertion professionnelle des handicapés	15,6
Incitation à l'emploi	18,8
Aide à la création d'entreprise	3,0
Rotation dans l'emploi et partage de l'emploi	0,8
Total	100

Source : Eurostat.

Pourtant au niveau de l'Europe des 15, les résultats font état d'une amélioration notable de la situation, puisque le taux de chômage était de 7,4% en 2001. Taux le plus bas depuis 1992. Mais, cette baisse du taux de chômage cache l'augmentation de la part des emplois contractuels : 9% en 1985 contre 13,4% en 2001. D'un autre côté, le travail à temps partiel progresse également à 10,8% à 17,9% entre 1995 et 2001. Le taux d'activité reste stable (64% en 2001 contre 63,2% en 2000). D'un autre côté, la durée moyenne du travail pour un emploi à plein temps reste de 40 heures. Le Royaume-Uni se distingue avec 44 heures. Dans l'Union européenne, 8% des individus travaillent 49 heures par semaine. Ce pourcentage atteint 21% au Royaume-Uni.

Le travail salarié, en dépit d'un taux de chômage qui se maintient à un niveau élevé, occupe toujours la plus grande partie de la population active européenne. La moyenne européenne tourne autour de 80 à 85% de travailleurs salariés (tableaux 2 et 3 en annexes). Le travail indépendant qui avait régulièrement décliné pendant les années de croissance (voir partie 1) se stabilise autour de 15% environ selon les pays. Le travail indépendant ne se présente pas comme une réponse au développement du chômage en raison de sa faiblesse numérique. En revanche, l'emploi salarié devient plus précaire (développement de l'emploi à durée déterminée ou à temps partiel). Cette situation est la contrepartie du ralentissement de la croissance économique, mais aussi parce que les entreprises ne sont plus en état de demandeurs d'emploi, comme cela était le cas pendant la période de croissance. Sommes-nous en train de revenir à la précarité dont parlait F. Braudel ? C'est peu probable. Depuis le début du 18^{ème} siècle, nombre de choses ont changé : lois sociales, Etat social... Est-il possible de revenir en arrière en dépit des progrès techniques et scientifiques accomplis depuis cette période ?

La précarisation de l'emploi, le contrôle de plus en plus étroit exercé par les autorités publiques (outre la réduction de la durée d'indemnisation dans nombre d'états membres de

l'union européenne), les inégalités sociales se développent. A l'échelle européenne, les 20% les plus pauvres ont perçu 8% du revenu total en 1998 contre 39% pour les 20% les plus riches, c'est à dire 5,4 fois plus. En 1999, les 20% les plus riches ont reçu 4,6 fois plus que les 20% les plus pauvres. La pauvreté touchait en 1999 environ 17% de la population de l'Union européenne (laquelle avait un revenu équivalent inférieur à 60% de la valeur médiane nationale, soit 56 millions de personnes. Mais, ce pourcentage a été obtenu après transferts sociaux. Avant transferts sociaux, il était égal à 26% ? Ainsi 9% de la population européenne échappe à la pauvreté grâce aux transferts sociaux. Le chômage et les bas salaires sont deux facteurs importants de pauvreté et d'exclusion sociale. En 1999, le taux de « risque de pauvreté pour les individus vivant dans des ménages sans emploi atteignait 51%, près de trois fois plus que le taux concernant les ménages dont un membre au moins travaille. Si toutes les personnes d'un même foyer travaille le taux tombe à 5%.

Environ 11% de la population européenne reste dans la pauvreté de manière structurelle. Ce sont des ménages à faibles revenus qui étaient dans cette situation au moins deux ans au cours des trois dernières années. Au delà d'une définition administrative de la pauvreté sa définition pose problème. La pauvreté varie certes selon les époques et la géographie, mais elle est aussi le produit d'une socialisation à travers la famille et le système économique. Les mécanismes de sa production sont très complexes. Elle semble inéluctable puisque évaluée à partir du revenu médian qui par définition augmente constamment.

CONCLUSION

L'économie capitaliste est devenue incapable depuis près de trente ans de créer massivement des emplois salariés à l'image des « trente glorieuses ». Les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont réduit les besoins en main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée. De plus, le développement des marchés financiers, en renforçant le pouvoir des actionnaires sur l'économie apporte à l'industrie de nouveaux moyens de financement mais aussi une plus grande instabilité. Dans la fonction de production, le facteur travail doit sans cesse s'adapter aux variations tempétueuses du capital. Cette instabilité est source de troubles sociaux et politiques. Un rapport du BIT rendu public le 24 février 2004 souligne que le chômage déclaré touche 188 millions de personnes dans le monde, mais surtout qu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'institutions capables de faire face à cette situation. Le marché est non seulement incapable de résorber le chômage, mais il en a besoin pour maintenir le taux de salaire à la baisse. Jusqu'à quel point cette situation pourra-t-elle se perpétuer ?

ANNEXES

Tableau 1
Rôle de l'Etat et changement économique et social

Périodes et changements significatifs	Rôle de l'Etat
<i>Début du XIXème siècle – seconde guerre mondiale</i>	
<p>Industrialisation (textile, sidérurgie, chemin de fer, etc.)</p> <p>Contexte de guerre intra-européenne</p> <p>Développement de l'urbanisation et des premiers équipements publics (éclairage, transports urbains, etc.)</p> <p>Croissance des grandes entreprises, développement des marchés financiers et de la séparation entre propriété et gestion du capital</p> <p>Début de la salarisation de masse</p> <p>Développement de l'urbanisation et des travaux d'aménagement urbain</p> <p>Début de la société de consommation et de la production de masse (naissance des grands magasins dans les capitales européennes et aux Etats-Unis)</p>	<p>Création de marchés et contrôle des sources d'approvisionnement en matières premières industrielles et agricoles (en particulier par le biais d'une politique internationale appropriée – colonisation)</p> <p>Création d'infrastructures (en particulier par le biais du chemin de fer et de l'aménagement portuaire)</p> <p>Développement de la recherche scientifique et technologique (en étroite relation avec le renforcement des armées et du souci de la sécurité nationale)</p> <p>Politique protectionniste</p> <p>Création d'un système scolaire laïc, public et obligatoire</p>
<i>Des années 1950 aux années 1970</i>	
<p>Période de forte croissance économique</p> <p>Croissance des grandes entreprises (« technostructure » – poursuite de la séparation entre propriété et gestion du capital)</p> <p>Crise de la petite entreprise concurrencée par la grande entreprise</p> <p>Poursuite du développement de la salarisation accompagné de nouveaux avantages sociaux (sécurité sociale, durée du travail, etc.)</p> <p>Faiblesse des marchés financiers (importance du financement bancaire et étatique)</p> <p>Développement de l'urbanisation et des équipements collectifs</p>	<p>Soutien de la demande (politique de dépenses publiques – keynésianisme)</p> <p>Faciliter les concentrations industrielles</p> <p>Nationalisation des entreprises stratégiques (énergie, banque, transports)</p> <p>Développement du droit social (réduction du temps de travail, salaire minimum, etc.)</p> <p>Politique d'aménagement du territoire consistant à créer des pôles industriels de croissance (développement de l'industrie lourde)</p> <p>Ouverture des frontières dans le cadre de la Communauté économique européenne</p>
<i>Depuis le début des années 1980 – jusqu'au milieu des années 1990</i>	
<p>Ralentissement de la croissance économique et forte augmentation du chômage</p> <p>Libéralisation, privatisation, financiarisation de l'économie</p> <p>Remise en cause de la domination des grandes entreprises au profit d'une économie de petites entreprises</p> <p>Stabilisation de la croissance du salariat</p>	<p>Crise de l'Etat-providence (remise en cause de la politique sociale)</p> <p>Soutien de l'Etat en faveur de l'offre (grandes entreprises)</p> <p>Privatisation de certaines entreprises et services publics (banques, assurances, énergie, transport, télécommunications, etc.)</p> <p>Favoriser la création d'entreprises de hautes technologies pour créer des emplois et innover</p>

	Politique d'aménagement du territoire et de décentralisation : création de parcs scientifiques et autres technopoles Favoriser l'innovation en finançant la recherche-développement et en développant le système scolaire et universitaire
<i>Depuis le milieu des années 1990</i>	
Libéralisation, privatisation, financiarisation de l'économie Ralentissement de la croissance économique et maintien du chômage Restructuration des grandes entreprises et des groupes – diminution de la taille des établissements Fusions, acquisitions, alliances, réseaux Remise en cause du statut de salarié – précarisation du statut du salarié	Crise de l'Etat-providence (remise en cause de la politique sociale) Soutien de l'Etat en faveur de l'offre (grandes entreprises) Favoriser l'innovation et la création d'entreprises innovantes et la valorisation de la recherche par les chercheurs Favoriser le développement de l'économie solidaire, y compris en favorisant la création de nouvelles structures juridiques Retrait de l'Etat-providence au profit de formes mercantiles de mise à l'emploi (cf. favoriser la création d'entreprise pour les publics en difficultés) Favoriser l'enseignement de l'entrepreneuriat

Tableau 2
Indicateurs clés de l'emploi dans l'Union européenne
Evolution entre 1965 et 2001

	1965	1975	1985	1990	1996	2001
Taux de chômage	2,1	4,1	9,9	7,7	10,9	7,4
Taux de chômage des moins de 25 ans	nd	nd	22,0	21,2	21,8	14,9
Emploi non salarié	nd	15,8	13,1	15,3	15,0	14,8
Emploi sous contrat à durée déterminée	nd	nd	9,0	10,2	11,8	13,4
Emploi à temps partiel	nd	nd	10,8	13,5	16,4	17,9
Part de l'emploi dans l'agriculture	16,4	11,1	8,4	6,7	5,1	4,2
Part de l'emploi dans l'industrie	40,4	39,5	34,2	33,1	29,8	26,4
Part de l'emploi dans les services	43,3	49,4	57,4	60,2	65,1	69,4

Sources : Commission européenne, *L'emploi en Europe*, rapports 1992, 1997 et 2002.

Tableau 3
Répartition de l'emploi dans l'Europe des 15 à la fin des années 1990
Salariés, travailleurs indépendants, aides familiaux
En pourcentage

pays	salariés	Travailleurs indépendants	Aides familiaux	total
Europe des 15	83,8	14,5	1,8	100
Belgique	82,7	14,8	2,5	100
Danemark	90,7	8,3	1,0	100
Allemagne	89,2	10,0	0,8	100
Grèce	56,6	32,5	10,9	100
Espagne	78,3	19,3	2,4	100
France	87,8	10,6	1,5	100
Irlande	80,9	17,8	1,2	100
Italie	71,7	24,4	3,9	100
Luxembourg	90,9	8,4	(0,7)	100
Pays-Bas	88,5	10,7	0,8	100
Finlande	86,2	13,0	0,8	100
Autriche	86,3	10,9	2,8	100
Portugal	73,1	24,9	2,0	100
Royaume-uni	87,9	11,7	0,4	100
Suède	88,5	10,9	0,5	100

Source : Statistiques sociales européennes, Résultats sur les forces de travail, 1999, données 1999, données 1999.

Tableau 4
Evolution de l'emploi indépendant à partir quelques exemples en France
Entre 1962 et 1975

Métiers dont les effectifs sont en baisse/hausse entre 1962 et 1975 Taux annuels de variation en %	1962-1968	1968-1975
Métiers dont les effectifs sont en baisse :		
- mineurs	-4,6	-9,2
- salariés agricoles	-5,6	-6,1
- agriculteurs exploitants	-3,5	-5,6
- femmes de ménage	+4,0	-5,4
- artisans	-	-4,2
- ensemble des patrons de l'industrie et du commerce	-0,7	-1,9
Métiers dont les effectifs sont en hausse :		
- cadres administratifs moyens	+2,8	+3,9
- cadres administratifs supérieurs	+3,1	+5,3
- ensemble des professions libérales, des professeurs et des cadres supérieurs	+4,5	+5,6
- services médicaux et sociaux	+7,8	+8,1

Source : J. Fourastié, *Les trente glorieuses*, Fayard, 1979, page 103.

Définitions basiques :

Travail salarié/travail indépendant : il n'existe pas selon les juristes de définition légale du salariat. Le travail salarié est du ressort du code du travail. Deux éléments fondamentaux apparaissent : le contrat de travail et le lien de subordination entre le salarié et l'employeur. Le travail indépendant est généralement défini en négatif du travail salarié. Le travail indépendant est du ressort du droit civil et du droit commercial. Contrairement au travail salarié, le travail indépendant ne forme pas une unité. Le travail indépendant est régi par une multitude de régimes particuliers selon les professions. Le travailleur indépendant ne bénéficie pas d'un système de protection sociale analogue à celui du salarié. L'échange entre travail et rémunération se fait pour le travailleur indépendant aux conditions du marché. Le travailleur indépendant n'est pas considéré comme un contractant faible mais sur un plan d'égalité avec l'autre partie, le commanditaire.

Taux d'emploi : proportion de personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi par rapport à la population totale du même âge.

Taux de chômage : proportion de chômeurs par rapport à l'ensemble de la population active du même âge. Les chômeurs (selon les critères du BIT) sont les personnes âgées de 15 et plus qui : i) sont sans travail, ii) sont disponibles pour commencer à travailler dans les deux semaines, iii) ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes ou qui ont trouvé un emploi pour commencer à travailler ultérieurement.

La population active : somme des personnes au travail + chômeurs.

Taux d'activité : pourcentage de la population active par rapport à la population en âge de travailler

Taux de pauvreté : est considéré comme pauvre un individu qui vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à un seuil de pauvreté, généralement celui fixé comme une fraction du niveau de revenu médian. Le niveau de vie ou revenu équivalent d'un individu tient compte du revenu du ménage dans lequel il vit mais aussi de la taille et de la composition du ménage. Le même revenu équivalent est attribué à tous les membres d'un même ménage (adultes et enfants). Le taux de pauvreté d'un pays est mesuré par la proportion d'individus vivant d'un revenu équivalent inférieur à un seuil égal à 60% de la médiane nationale des revenus équivalents. La médiane est le niveau de revenu par équivalent adulte qui sépare la population en deux : la moitié des individus d'un pays dispose d'un revenu supérieur et l'autre moitié d'un revenu inférieur.

Taux de pauvreté au niveau européen : 17% de la population (seuil à 60%), mais ce pourcentage a été obtenu après transferts sociaux. Avant transferts sociaux, il est égal à 26%. Globalement en Europe, la réduction de la pauvreté apparaît d'abord liée à la part du PIB consacrée aux transferts sociaux (hors retraite et hors maladie). Ainsi 9% de la population échappe à la pauvreté grâce aux transferts sociaux. Les ménages les plus pauvres sont généralement composés d'individus âgés de moins de 30 ans. On constate également que les plus pauvres se situent dans des ménages sans actifs : les trois quarts des individus vivant dans un ménage sans actifs sont pauvres.

La répartition des revenus : en moyenne dans les Etats-membres de l'Union européenne, en tenant compte des structures de population, le groupe reprenant 20% de la population et

recevant le niveau de revenu le plus élevé a reçu comme part de l'ensemble de la richesse 4,6 fois plus que le groupe regroupant 20% de la population avec les revenus les plus faibles.

Le taux de risque de pauvreté » : Le chômage et les bas salaires sont deux facteurs importants de pauvreté et d'exclusion sociale. En 1999, le taux de « risque de pauvreté » pour les individus vivant dans des ménages sans emploi atteignait presque 51%, près de trois fois plus que le taux concernant les ménages dont un membre au moins travaille. Si toutes les personnes travaillent dans les ménages, le taux tombe à 5%.